

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/02/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	13	13

Vote
A l'unanimité
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2026, le 27 Février à 18:00, le Conseil Municipal de la Commune de Marçon, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, en séance publique et en session ordinaire, sous la présidence de Madame BOUTTIER Monique, Maire. Les convocations individuelles comportant l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux Conseillers Municipaux le 12/02/2026. La convocation comportant l'ordre du jour a été affichée le 12/02/2026.

Présents : Mme BOUTTIER Monique, M. RICHARD Jean-Yves, Mme SINNAEVE Emilie, M. GODREAU Bruno, Mme MOREAU Evelyne, Mme TROTIN NÉE MARIAUD Patricia, M. DE MALHERBE Raymond, Mme BINARD Lydie, M. CHARDRON Yann, Mme GAGNARD Sylvie, Mme GOURIOU Véronique, M. DAUDIN Francis, Mme HERMENAULT Aurélie

M. GENDRON Bernard

A été nommé(e) secrétaire : Mme GOURIOU Véronique

2026/015 – Demande de subvention - terrain de padel

Vu le projet de réhabilitation du deuxième terrains de tennis en terrains de padel,

Vu l'inscription au budget de la Commune 2026

Sur proposition de Mme le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de :

- **VALIDER** le projet de réhabilitation d'un terrain de tennis en terrain de padel dont le montant estimatif est de 53 203.60€ TTC soit 45 003€ HT
- **APPROUVER** le plan de financement suivant :

LIBELLE	MONTANT DEPENSES HT	LIBELLE	Montant recette
Dépenses		Recettes	
- Terrain de PADEL	32 280.00€	DETR 40%	18 001.20€
- Travaux de préparation	8 723.00€	Département 20%	9 000.60€
- Travaux d'électricité	4 000€	Auto-financement	18 001.20€
TOTAL	45 003.00€		45 003.00€

- **SOLICITER** les subventions suivantes afin de financer ce projet :

- o DETR 40%
- o Département de la Sarthe – taux 20 %

- **AUTORISER** Mme Le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 02/03/2026

Le Maire

Monique BOUTTIER



Secrétaire de séance

Mme GOURIOU Véronique